

SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

par **Gérard Viatte**

Membre associé de l'Académie

Croiser l'approche ODD et l'approche États / Entreprise / Communautés est un exercice original et pertinent pour l'analyse d'un système complexe dans lequel interviennent plusieurs acteurs en vue d'atteindre de nombreux objectifs interdépendants, tels que les ODD.

Cet exercice permet aussi d'orienter et d'organiser les actions qui doivent être entreprises de manière coordonnée par les acteurs.

Il est d'autant plus utile dans la période actuelle marquée par la crise sanitaire qui pose de graves problèmes sur tous les plans et pour laquelle les acteurs n'étaient pas préparés.

Une approche régionale permet d'affiner et de concrétiser les stratégies à mettre en œuvre en mettant l'accent sur les territoires.

La communauté scientifique, y compris l'Académie, doit contribuer à cet effort.

1. Les Objectifs de développement durable

Les ODD constituent un ensemble cohérent d'objectifs interdépendants. Leur définition a fait l'objet de longues négociations et il serait inutile de vouloir les renégocier. Ils peuvent certes être réadaptés, notamment en ce qui concerne l'ordre des priorités, pour tenir compte des évolutions récentes. L'essentiel est de maintenir leur cohérence et de poursuivre leur mise en œuvre par une approche holistique.

Le « système alimentaire » joue un rôle essentiel au sein de l'ensemble des ODD. L'approche « système alimentaire » adoptée pour le Sommet des Nations Unies de septembre 2021 représente un progrès certain par rapport aux approches adoptées pour les précédents Sommets mondiaux de l'alimentation, axées principalement sur la production. Elle correspond bien au caractère holistique des ODD.

L'objectif no. 2 « Faim Zéro » est évidemment le plus visible, mais il est aussi étroitement lié à d'autres objectifs tels que la réduction de la pauvreté – l'interdépendance entre ces deux objectifs étant reconnue depuis longtemps. Depuis

l'adoption des ODD en 2015, sont apparus beaucoup plus nettement les liens entre le système alimentaire et les objectifs liés à la préservation de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. De même, la relation avec la santé mérite une attention particulière car le système alimentaire, aussi bien dans sa composante « production » que dans sa composante « alimentation » est une composante clé du concept « One Health ». Celui-ci rejoint d'autres concepts inclusifs, tels que « écologie intégrale », qui sont essentiels pour la gestion des sociétés modernes. L'emploi est un autre objectif auquel le système alimentaire peut contribuer d'une manière décisive, notamment dans les régions rurales afin d'atteindre un meilleur équilibre démographique. Le système alimentaire peut donc participer au mouvement vers un rééquilibrage de la société dans la perspective de la « Terre Patrie ».

Mettre le système alimentaire au centre de l'ensemble des ODD permet de redécouvrir les rôles multiples qu'il remplit aux niveaux économique, environnemental et social. On redécouvre ainsi la « multifonctionnalité » de l'agriculture, concept développé à la fin du siècle dernier, mais en l'élargissant à tout le système alimentaire (non seulement à l'agriculture stricto sensu) et en évitant certaines interprétations politiques de l'époque.

Parmi ses rôles multiples, le système alimentaire apparaît notamment comme un fournisseur très important de biens publics. Les conditions de leur production, de leur distribution et de leur rémunération constituent un défi majeur pour la gestion des économies et des sociétés contemporaines. Cela conduit à poser la question de savoir quels acteurs et quels types d'organisations sont le mieux à même de produire ces biens publics – une question qui rentre bien dans le cadre de cette séance.

Grâce à son caractère multidisciplinaire, l'Académie est bien placée pour contribuer à approfondir ce thème des biens publics par ses analyses et ses propositions. Elle a d'ailleurs commencé à le faire, par exemple dans ses travaux sur la Politique agricole commune de l'UE, notamment sur le volet des aides directes, mais elle pourrait élargir sa réflexion d'une manière plus systématique.

2. Le rôle respectif des acteurs : Etats, Entreprises, Communautés...

Dans le cadre de ses travaux sur la gestion des biens collectifs (communs), Elinor Ostrom avait développé une typologie des acteurs en portant particulièrement son attention sur les « communautés » en plus des Etats et des entreprises. L'approche d'Elinor Ostrom est un puissant instrument d'analyse et d'action. Elle se révèle très

pertinente pour étudier les développements sociétaux actuels et notamment la problématique des moyens permettant d'atteindre les ODD. Elle permet aussi de mieux comprendre et de mieux conseiller les acteurs dans leurs réactions aux crises, telles que la présente crise sanitaire.

Les Etats retrouvent dans ce contexte une responsabilité majeure qui requière souplesse et réactivité. Dans leur action, ils sont confrontés notamment à 3 défis : (1) le respect du processus démocratique, et en particulier l'équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif ; (2) la définition du niveau d'action (national, régional, local), qui est une question particulièrement sensible dans les pays fédéraux ; (3) le maintien de la coopération internationale, malgré les différences de situations entre pays.

Les Entreprises, qui sont les principaux acteurs du marché, deviennent de plus en plus conscientes de leur responsabilité sociétale (« RSE : responsabilité sociale des entreprises ») sous la pression des consommateurs et de la société en général. La durabilité devient un objectif explicite, y compris dans la finance. La réglementation publique (ex : normalisation) encadre aussi de plus en plus les actions des entreprises. La question est de savoir dans quelle mesure ces préoccupations sociales et environnementales se traduisent objectivement dans les faits ou si elles demeurent surtout un argument publicitaire (« greenwashing »). Ce risque est d'ailleurs reconnu, et les systèmes de certification, qui se développent dans tous les secteurs, notamment financier, ont pour but d'y remédier. L'évaluation des actions des entreprises par rapport aux ODD participe de cet effort de clarification.

Les « Communautés », telles que Elinor Ostrom les a définies, jouent un rôle décisif pour atteindre les ODD, notamment en période de crise. A cet égard, il serait intéressant d'affiner leur typologie car elles sont très diverses, des ONG multinationales aux micro-communautés locales. Elles présentent deux avantages majeurs : leur capacité d'adaptation et d'innovation d'une part, et leur dimension participative d'autre part.

Si les trois acteurs Etats / Entreprises / Communautés ont chacun une fonction propre, il faut cependant veiller à ne pas les opposer l'un à l'autre et à ne pas chercher à les hiérarchiser de manière artificielle. En fait, il faut rechercher des synergies par des stratégies et des partenariats multi-acteurs, dans une perspective transversale, en évitant les « silos ». Une telle approche permet aussi de traduire en actes le concept de « système alimentaire »...L'objectif doit être d'optimiser l'efficacité des actions des communautés par la coordination entre elles et avec les autres acteurs, notamment étatiques.

3. L'approche régionale (Méditerranée)

Elle permet de concrétiser l'analyse et l'orientation des actions pour atteindre les ODD et pour réagir à la crise sanitaire. L'exemple de la Méditerranée est très pertinent vu l'importance du secteur agro-alimentaire dans la région et sa forte intégration dans le système mondial, notamment comme importateur net de céréales.

La gestion des ressources naturelles (terre et eau) est un facteur essentiel pour la région, et illustre bien l'interdépendance entre les ODD. La diète méditerranéenne est un facteur structurant très positif pour répondre aux ODD d'une manière holistique, notamment dans le domaine de la santé globale.

Dans la région méditerranéenne, l'action des communautés, notamment villageoises, s'est révélée essentielle pour faire face à la crise sanitaire. Elle est aussi capitale dans d'autres domaines, tels que la gestion des ressources naturelles, la formation et la diversification des activités économiques pour maintenir l'emploi dans les régions rurales. Globalement, elle est un facteur de résilience.

« L'approche territoires », notamment dans le couplage avec les produits, illustre aussi l'importance des stratégies régionales. Dans tous les cas, l'articulation entre les divers niveaux régionaux doit être clarifiée.

4. Trois pistes d'action prioritaires pour l'avenir

1. *Développer des cadres et des processus institutionnels pragmatiques à divers niveaux pour faciliter la coordination entre les acteurs afin d'optimiser leur efficacité et de mettre en œuvre l'approche holistique des ODD, y compris pour lutter en urgence contre les crises sanitaire, environnementale et climatique.*
2. *Renforcer les systèmes alimentaires, selon l'approche des Nations Unies, et leur donner une plus haute priorité, sur le plan politique et en matière d'investissements, pour qu'ils apportent une contribution décisive aux ODD dans leur ensemble. Analyser en particulier leur rôle comme fournisseur de biens publics, et rechercher les moyens permettant de les rémunérer pour cette fonction.*
3. *Donner plus de poids à la communauté scientifique, et à « l'échange de savoirs » entre tous les acteurs en général. Renforcer ses capacités d'information et de communication pour lui permettre de servir efficacement*

comme aide à la décision. L'Académie d'Agriculture peut contribuer à cet effort grâce à son caractère pluridisciplinaire et à sa capacité d'établir le lien entre la recherche et les politiques publiques et les actions privées.

Mini CV :

Gérard Viatte est juriste et économiste, formé à Neuchâtel, Heidelberg, Londres et La Haye, spécialisé en droit international économique.

Il a commencé son activité professionnelle au Ministère suisse de l'économie dans le domaine des négociations commerciales agricoles. En 1965 il rejoint l'OCDE, où il fut Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Pêcheries de 1987 à fin 2001.

De 1972 à 1987, il fut aussi chargé d'enseignement à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.

Depuis sa retraite de l'OCDE, il a travaillé comme conseiller spécial auprès de la FAO à Rome, et comme consultant de l'Office fédéral de l'agriculture et de diverses organisations. Membre associé de l'Académie d'Agriculture.